



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-34474>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-34474**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : MINARM/SGA/DCSID/ESID TOULON/Service achats infrastructure

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Défense

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : BNT - SEO - Construction d'un bâtiment administratif au Dépôt des Essences Marine (DEMa) - Marché de maîtrise d'oeuvre privée

**Description** : Le présent avis concerne un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse, soumis aux dispositions des articles L.2172-1, R.2162-15 à R.2162-21 du code de la commande publique. Le concours porte sur la construction d'un bâtiment administratif R+1 pouvant accueillir 25 personnes. Il devra comporter des bureaux, des vestiaires, des sanitaires (douches), ainsi qu'un espace détente et réfectoire pour le personnel d'astreinte. La surface moyenne du bâtiment sera de 435 m<sup>2</sup>. Le descriptif détaillé de l'opération est disponible dans le règlement du concours (phase candidature), à télécharger sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>, en indiquant le numéro du concours N°2023-ESID-TLN-0172. Le montant global de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 1 500 000 euros HT. La mission a une durée de 31 mois. Début des travaux : 1er semestre 2026. La mission confiée sera une mission de base selon les articles R.2431-2 à R.2432-7 du code de la commande publique, suivants : - ESQ : études d'esquisse +; - APS : études d'avant-projet sommaire; - APD : études d'avant-projet définitif; - PRO : études de projet; - AMT : assistance à la passation des marchés de travaux; - VISA; - DET : direction de l'exécution des travaux; - AOR : assistance aux opérations de réception; - OPC : ordonnancement, pilotage et coordination; et complétée des éléments de missions complémentaires suivants : - SSI : coordination système de sécurité incendie; - BM1 : mise en place du processus BIM comportant la fourniture de la convention BIM /MOE - EXE ; - BM2 : gestion de la contribution collective à une MN intégrant la mise en cohérence du projet architectural et des contraintes techniques générales ; - BM3 : gestion de la contribution collective à une MN intégrant les dimensions, surfaces et composants techniques généraux ; - BM4 : gestion de la contribution collective à une MN intégrant les dimensions et surfaces exactes, les composants techniques détaillés (matériaux, équipements, réseaux,

installations) et leurs implantations ; - BM5 : gestion de la contribution collective à une MN permettant l'exécution sur chantier et comprenant sa mise à jour progressive ; - BM6 : contrôle du respect de la charte et du cahier des charges BIM du SID et de la cohérence de la MN insérée dans le DOE avec l'ouvrage tel que construit ; - BM7 : gestion des modifications de la MN intervenant après réception en compatibilité avec les outils métiers du SID.

**Identifiant de la procédure :** 62f27cb8-8d2d-419a-9295-0219bce873ac

**Identifiant interne :** 2023-ESID-TLN-0172

**Type de procédure :** Restreinte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ) :** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Toulon

**Code postal :** 83000

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les candidats potentiels sont invités à télécharger le règlement de concours sur <https://www.marches-publics.gouv.fr>, en indiquant le numéro du concours 2023-ESID-TLN-0172. Les candidatures seront jugées en tenant compte des critères et des pondérations indiqués au paragraphe 10 du règlement de concours (RC). La limitation du nombre de candidat est fixée à 4. En cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale. Les modalités propres au groupement sont détaillées au paragraphe 6 du RC. La composition et la transmission des candidatures sont détaillées au paragraphe 7 du RC. Ne peuvent concourir et participer aux missions de maîtrise d'oeuvre, directement ou indirectement, les personnes ayant pris part à l'organisation et au déroulement du concours, à l'élaboration du programme, les membres de leur famille, ainsi que leurs associés groupés ou ayant des intérêts professionnels communs. Le jury émettra un avis à partir duquel le pouvoir adjudicateur arrêtera la liste définitive des candidats admis à concourir.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** BNT - SEO - Construction d'un bâtiment administratif au Dépôt des Essences Marine (DEMa) - Marché de maîtrise d'oeuvre privée

**Description :** Le présent avis concerne un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse, soumis aux dispositions des articles L.2172-1, R.2162-15 à R.2162-21 du code de la commande publique. Le concours porte sur la construction d'un bâtiment administratif R+1 pouvant

accueillir 25 personnes. Il devra comporter des bureaux, des vestiaires, des sanitaires (douches), ainsi qu'un espace détente et réfectoire pour le personnel d'astreinte. La surface moyenne du bâtiment sera de 435 m<sup>2</sup>. Le descriptif détaillé de l'opération est disponible dans le règlement du concours (phase candidature), à télécharger sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>, en indiquant le numéro du concours N°2023-ESID-TLN-0172. Le montant global de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 1 500 000 euros HT. La mission a une durée de 31 mois. Début des travaux : 1er semestre 2026. La mission confiée sera une mission de base selon les articles R.2431-2 à R.2432-7 du code de la commande publique, suivants : - ESQ : études d'esquisse +; - APS : études d'avant-projet sommaire; - APD : études d'avant-projet définitif; - PRO : études de projet; - AMT : assistance à la passation des marchés de travaux; - VISA; - DET : direction de l'exécution des travaux; - AOR : assistance aux opérations de réception; - OPC : ordonnancement, pilotage et coordination; et complétée des éléments de mission complémentaires suivants : - SSI : coordination système de sécurité incendie; - BM1 : mise en place du processus BIM comportant la fourniture de la convention BIM /MOE - EXE ; - BM2 : gestion de la contribution collective à une MN intégrant la mise en cohérence du projet architectural et des contraintes techniques générales ; - BM3 : gestion de la contribution collective à une MN intégrant les dimensions, surfaces et composants techniques généraux ; - BM4 : gestion de la contribution collective à une MN intégrant les dimensions et surfaces exactes, les composants techniques détaillés (matériaux, équipements, réseaux, installations) et leurs implantations ; - BM5 : gestion de la contribution collective à une MN permettant l'exécution sur chantier et comprenant sa mise à jour progressive ; - BM6 : contrôle du respect de la charte et du cahier des charges BIM du SID et de la cohérence de la MN insérée dans le DOE avec l'ouvrage tel que construit ; - BM7 : gestion des modifications de la MN intervenant après réception en compatibilité avec les outils métiers du SID.

**Identifiant interne** : 2023-ESID-TLN-0172

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : Toulon

**Code postal** : 83000

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires** : Les modalités de constitution et de remise du dossier de candidature sont indiquées dans le règlement de concours, disponible sur <https://www.marches-publics.gouv.fr>, en indiquant le N° de la consultation N°2023-ESID-TLN-0172. En application de l'article R.2142-27 du code de la commande publique, la prestation suivante qualifiée de "tâche essentielle" doit être effectuée directement par l'un des membres du groupement titulaire : conception architecturale. Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres du ministère des Armées. Les prix sont révisables. Le délai global de paiement est de 30 jours maximum.

Le mode de règlement sera le virement par mandat administratif. Avance de 30%. Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer aux articles 6.5.1 et 7.1 du règlement de concours. Le marché sera passé avec un architecte, conformément à la loi N°77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture, ou avec un groupement de cotraitants dont le mandataire sera obligatoirement un architecte.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer aux articles 6.4 et 7.1 du règlement de concours.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Se référer aux articles 6.5.2, 6.5.3, 6.5.4 et 7.1 du règlement de concours.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

#### **Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 4

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 4

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critères de choix des projets énoncés avec leur notation sur 100 points : - Respect du programme : 50 points - Réponse architecturale : 10 points - Réponse organisationnelle : 10 points - Réponse économique : 10 points - Réponse BIM : 20 points

#### 5.1.11 Documents de marché

**L'accès à certains documents de marché est restreint**

**Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché :** Inclusion d'un modèle physique

**Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :**  
<https://www.marches-publics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### **Conditions du régime du concours :**

**Membres du jury :** La composition du jury n'est pas arrêtée à ce jour (cf. article 9 du règlement de concours phase candidatures).

##### **Prix**

**Valeur de la prime :** 17,000 EUR

**Lieu de réception de la prime :** 83000

**Informations complémentaires :** Le montant maximal de la prime pour chaque candidat agréé sera de 20 000 euros TTC. Le jury pourra proposer au représentant du pouvoir adjudicateur la réduction ou la suppression des primes aux candidats dont les prestations ne sont pas strictement conformes au règlement du concours. Les primes seront versées dans un délai global qui ne pourra excéder 30 jours à compter de la date de réception par le pouvoir adjudicateur de la facture correspondante du candidat qui définira le cas échéant la répartition des paiements entre les co-traitants. La prime versée au candidat retenu constituera une avance de la prestation correspondante au titre du marché.

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

##### **Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Variante :** Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation :** 23/04/2024 à 15:30

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel (article L 551-1 et suivants du CJA), la requête devant être introduite avant la signature du contrat ; - Référé contractuel (article L 551-13 et suivants du CJA) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou, à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat) ; - Recours en contestation de validité du contrat (issu de la jurisprudence « Tarn et Garonne » n° 358994 du 4 avril 2014) qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans les 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs en matière de marchés publics de Marseille

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de TOULON

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de TOULON

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel :** MINARM/SGA/DCSID/ESID TOULON/Service achats infrastructure

**Numéro d'enregistrement :** 4

**Adresse postale :** BCRM TOULON - ESID TLN - Boîte postale n° 71

**Ville :** TOULON

**Code postal :** 83800 Cedex 9

**Pays :** France

**Adresse électronique :** esid-tln-sai.secretaire.fct@intradef.gouv.fr

**Téléphone :** +33 422424510

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0005

**Nom officiel :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs en matière de marchés publics de Marseille

**Numéro d'enregistrement :** 5

**Adresse postale :** Préfecture de région PACA, Place Félix Baret - CS 80001

**Ville :** MARSEILLE

**Code postal :** 13282 Cedex 06

**Pays :** France

**Adresse électronique :** catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

**Téléphone :** (+33) 4 84 35 45 54

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal administratif de TOULON

**Numéro d'enregistrement :** 3

**Adresse postale :** 5 RUE RACINE CS 40510

**Ville :** TOULON

**Code postal :** 83041 cedex 9

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-toulon@juradm.fr

**Téléphone :** (+33) 4 94 42 79 30

**Télécopieur :** (+33) 4 94 42 79 89

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 6f20d0df-16d0-4c89-b1b4-5abcfbf2ea58 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis :** 22/03/2024 à 10:08

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 22/03/2024